

## Appel à candidature à un poste

### Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Intitulé du poste :</u>        | <b>Technicien forestier territorial « Animation et développement forestier » (H/F)</b>                                                                                                                                                                  |
| <u>Type de contrat :</u>          | <b>CDI à temps complet</b> de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité.<br><br>Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. |
| <u>Catégorie d'emploi :</u>       | B                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <u>Rémunération :</u>             | Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent <b>ou</b> grilles fonction publique de l'Etat. <b>Fourchette</b> : entre 28 K€ et 40 K€               |
| <u>Résidence administrative :</u> | Champagnole (39)                                                                                                                                                                                                                                        |
| <u>Prise de poste prévue :</u>    | <b>A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>                                                                                                                                                                                                          |

#### Présentation du CNPF et de l'antenne du Jura

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire national. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Avec un taux de boisement de 48%, le Jura est le département le plus boisé de la région Bourgogne Franche-Comté et la forêt représente un secteur majeur de l'économie locale. Berceau de la futaie jardinée, la forêt jurassienne accueille cependant une grande diversité de peuplements feuillus et résineux. Le morcellement forestier y est très prononcé, le département regroupant plus de 45 000 propriétaires privés.

Le secteur d'activité couvre l'est du département, depuis le premier plateau jusqu'aux hautes chaînes. En bordure des grands massifs publics emblématiques des forêts d'altitude (forêt des Moidons, du Massacre, du Risoux) la part de la petite propriété privée est importante et localement prépondérante, avec des enjeux multiples et parfois complexes (morcellement extrême, problèmes sanitaires, difficultés d'exploitation) et la nécessité de prendre en compte des attentes sociétales fortes et parfois contradictoires (environnement, sports de nature, etc.).

## Description du poste

Les actions qui seront conduites par notre futur chargé de mission seront les suivantes :

- Promotion, des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes
- Animation d'opérations groupées dans le cadre de la petite propriété
- Vulgarisation de la gestion forestière, réunions, conseils individuels
- Animation-création d'Associations syndicales autorisées de desserte forestière (ASA)
- Relations avec les partenaires locaux du CRPF : experts, coopératives, élus, associations ...

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Niveau BTS gestion forestière ou formation forestière équivalente
- Expérience dans le domaine forestier de 5 ans souhaitée
- Goût prononcé pour la prospection et les contacts, aptitude à gérer des projets complexes
- Très bonne capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe dynamique
- Très bonne organisation, maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles
- Force de proposition afin d'élargir la mission et d'ouvrir de nouvelles perspectives
- Une connaissance des ASA et outils SIG, type MapInfo ou QGis, serait un plus
- Permis B valide obligatoire, véhicule personnel à disposition

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur,
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75%,
- Participation mutuelle à hauteur de 15 € par mois.

## Personnes à contacter

- François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59
- Jean-Christophe REUTER, Responsable développement forestier Jura : 07 64 89 13 61

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **25 novembre 2023** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

par mail ou par courrier à :

CNPF Bourgogne-Franche-Comté,  
18 boulevard Eugène SPULLER - 21000 DIJON  
[bfc@cnpf.fr](mailto:bfc@cnpf.fr)



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **fin novembre/début décembre** dans les locaux du CNPF BFC à LONS-LE-SAUNIER.



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)

